

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 8

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE DOUZE JUIN

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 02/06/2017

Présents : VALOIS Christophe, EYDOUX Guy, ROUSSIN Françoise, ROUSSIN Jean-Marie, LAMBEAUX Brice.

Excusés : SERRES Olivier (pouvoir donné à ROUSSIN Jean-Marie), SERVES Paul (pouvoir donné à LASCOMBES Céline).

Ouverture de la séance à 20h00.

Approbation du compte-rendu du CM du 2 mai 2017 à l'unanimité.

LOGEMENT ECOLE

5 candidatures ont été actées : 3 demandeurs n'ont pas donné suite, 1 retrait de candidature, 1 dossier complet pour un couple avec un enfant en bas âge qui intégrerait l'école primaire le moment venu.

Ce dossier de Madame JOMARON est accepté à l'unanimité pour une prise de l'appartement le 1^{er} juillet 2017.

CONCESSION CIMETIERE

Demande d'un particulier de modifier la durée de sa concession, de trentenaire à cinquantenaire. Le Conseil accepte. Le coût proratisé au montant annuel, le particulier devra s'acquitter d'un montant de 416.20€.

CCEPPG : Restitution compétence facultative Electrification rurale - Eclairage public

Madame le Maire relate la décision du Conseil Communautaire le 6 avril dernier d'approuver la restitution de la compétence facultative Electrification rurale - Eclairage public, considérant les difficultés rencontrées avec l'exercice de cette compétence. Pour la commune, pas de changement, elle adhère toujours au SDED pour l'électrification, sauf que la communauté de communes ne sera plus représentative de ce dernier. Les élus approuvent à l'unanimité cette restitution.

CCEPPG : Rapport de la CLECT

Suite à la notification du rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées), les Conseils sont amenés à le valider. Le Maire rappelle les

modalités et l'impact des transferts de compétences sur l'attribution de compensation de la CC. Les communes ayant transféré depuis le 1^{er} janvier 2016 la compétence fourrière, pour St-Pantaléon c'est un montant de 225€ qui sera prélevé sur l'attribution de compensation. La commune percevra donc 78 904€ au lieu de 79 129€. Le Conseil valide à l'unanimité le rapport de la CLECT.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : Avec la nouvelle gouvernance de l'Etat, la question de la semaine de 4 j ou 4 j ½ sera à mettre en réflexion dans les Conseils d'école et dans les Conseils municipaux. Les élus sont favorables à ce qu'un sondage le moment venu soit adressé aux parents. C'est un point qui sera abordé lors du dernier Conseil d'école le 27 juin prochain.

Travaux Voirie 2017 : Ils ont débuté avec la seconde phase d'enrochement de fossé à l'Allée des Oliviers. Un point est fait par les élus à la commission.

Carte communale : un projet de périmètre constructible a été provisoirement défini par les élus, tenant compte du potentiel du nombre d'habitations à l'hectare, et des directives de la DDT. Des prévisions sont en cours de réflexions. Une réunion publique aura lieu à l'automne.

Captages prioritaires : Suite à la réunion de la Commission sur l'élaboration du Cahier des Clauses Techniques Particulières, le dossier a été constitué afin de procéder à une mise en concurrence auprès de 4 bureaux d'études, chargé de définir le Bassin d'alimentation des captages.

Collanion : A la suite d'une demande de subvention pour les travaux à venir auprès de l'Agence Régionale de l'Eau et auprès du Département, suivi d'une notification de ce dernier, les travaux de mise en protection des 2 forages vont pouvoir débuter.

CCEPPG : information concernant le déploiement de la fibre sur le territoire : sur 8 ans pour un montant de 1 927 200€. La commune sera concernée par la fin de la 2^e phase. Autre information, ayant fait l'objet d'un point lors d'un Conseil municipal, les élus de la communauté ont accordé une subvention exceptionnelle à la fourrière de Grillon pour un mobil home dédié à la mise en place de la quarantaine pour les animaux malades.

Le Cercle de généalogie de la Drôme Provençale (siège à Montélimar) va, en avril 2018, organiser une « journée généalogie » avec conférence, exposition, et repas, au domaine Urdy. Sera remis à la commune un relevé informatisé et indexé des registres paroissiaux et d'état civil, ainsi qu'un CD pour les consultations en mairie. Il souhaite un prêt d'une, voire, des 2 salles pour l'organisation de cette journée. Au vu des documents qui seront remis à la commune, les Conseillers acceptent à titre exceptionnel ce prêt gracieux.

Aire de jeux : suite au contrôle de sécurité, les jeux sont en cours de régularisation.

Séance levée à 21h40.